



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 26 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	23	23 + 10 pouvoirs

Date de convocation 20 février 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, CHAUDET Martine, STAUDER Jean-Christophe, GULTEKIN Gülcan, HENNEQUIN Virgil, RIBAILLE Cécile, HUART Gérald, MARTIN Michelle, POUZIN Jean-Michel, CATERINO Marie-Laure, BARDET Alice, BERNIER Romain, BLANCHOT Bastien, LAVILLE Rémy, FERNANDEZ Sophie, MOSER Alain, IGLESIAS Catherine, BEHL Frédérique, AUMIS Maud, TIEDREZ Valérie, ROY Nathalie, MENERAT Thierry, SABATINO Anne.**

Représentés : **PRELOT Frédérique pouvoir donné à TIEDREZ Valérie, VAN DALEN Laurent pouvoir donné à CHAUDET Martine, CERF Jérémie pouvoir donné à HUART Gérald, BOIZARD Léa pouvoir donné à GULTEKIN Gülcan, PEREIRA-FRAJMAN Sonia pouvoir donné à BERNIER Romain, MARTEAU Elona pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, JOSSET Geoffrey pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, LEIX Jean-François pouvoir donné à IGLESIAS Catherine, ZELTZ Anne-Marie pouvoir donné à MENERAT Thierry, D'HULST Karl pouvoir donné à RIBAILLE Cécile.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Courses de draisienues et trottinettes – partenariats-convention
N° de délibération : 20260226_04

Rapporteur : Mme Ribaille

Mes chers collègues,

Le Pôle Animation de la Vie Locale organise chaque année en mai, une course de draisienues et de trottinettes à destination des enfants, dès 2 ans. Cette journée festive est également l'occasion de proposer des animations variées autour de la pratique du vélo : piste de sécurité routière, circuit de maniabilité, stand de marquage de vélos, vente de vélos d'occasion...

A compter de l'édition 2026, au vu du succès grandissant de l'événement, il est proposé de mettre en place un système de partenariats pour permettre aux acteurs économiques et associatifs locaux de s'impliquer aux côtés de la Ville dans l'organisation de cette journée.

Trois formules de partenariats sont ainsi proposées sur la base des montants suivants : 200 €, 300 € ou 400 €. Ces partenariats pourront être financiers ou matériels, valorisés à hauteur des montants indiqués.

Une convention est proposée afin de fixer les conditions de la collaboration entre la Ville et les entreprises et associations volontaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide :

- D'approuver la mise en place d'un système de partenariats pour l'organisation de la course de draisienues et de trottinettes ;
- De valider les montants proposés ainsi que la convention afférente ;
- D'autoriser M le Maire ou son représentant à faire les démarches utiles et à signer tous les documents nécessaires.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	10	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 27 février 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.02.27 15:13:23 +0100
Ref:10525189-15870889-1-D
Signature numérique
le Maire